

Association Développement Eco-Habitat Participatif

CHARTRE

Notre projet est basé sur la confiance réciproque. La présente charte vise à créer les conditions nécessaires à un vivre ensemble harmonieux.

UN CHEMINEMENT

Notre groupe choisit d'élaborer collectivement son habitat, d'en définir la forme juridique pour la propriété et l'usage, ceci dans une démarche consensuelle.

Nous nous inscrivons dans les valeurs citoyennes de notre pays et dans l'ensemble des valeurs suivantes :

ECOLOGIE

Les qualités des constructions et les aménagements visent à l'usage raisonné des ressources de la planète. Nos pratiques favorisent le maintien de l'équilibre des systèmes naturels.

LE « VIVRE ENSEMBLE »

Il conjugue l'expression des choix individuels libres avec une dynamique de mutualisation et de projets communs dans un esprit de convivialité et d'ouverture.

Une attention est portée au respect de la vie privée, de l'espace et de l'identité de chacun.

SOLIDARITE

L'entraide peut se traduire sur différents plans, avec une attention particulière à la dépendance et à l'isolement.

Habiter de manière intergénérationnelle se traduit par le développement de complémentarités tant dans les pratiques sociales que dans la communication.

PRATIQUES DU VIVRE ENSEMBLE

Sobriété-simplicité volontaire

La pratique de la sobriété - faire plus avec moins - se traduit de différentes manières.

Lorsqu'un besoin individuel ou collectif est identifié un temps nécessaire est consacré à trouver une réponse sobre - mutualisation d'équipements, échanges, etc..

La dimension de la sobriété économique se décline dans des pratiques raisonnées de production et d'achats.

Une urbanisation pour le bien-vivre

La conception initiale de l'urbanisation comme son évolution vont dans le sens du bien-être.

Le groupe est maître d'ouvrage de l'aménagement; il devient ensuite maître d'usage sur la parcelle de l'éco-habitat dont il définit le règlement intérieur.

Equilibrer les qualités de l'architecture

Les préférences esthétiques de chacun sont entendues. L'esthétique d'ensemble est travaillée collectivement avec l'architecte.

Utiliser des outils pour communiquer et décider

Vivre ensemble en harmonie nécessite des moyens de communication diversifiés permettant à chacun de s'exprimer :

- écoute organisée des besoins, des émotions, etc. de chacun.
- chaque remarque est entendue, l'objection devient proposition.

Afin que chacun puisse s'exprimer, nous utilisons des moyens de communication diversifiés.

Les décisions sont prises par consentement avec un temps nécessaire de maturation.

Dans tous les cas où l'usage de ces outils ne permet pas d'atteindre l'objectif désiré il sera fait appel à un médiateur externe.

Entendre les envies de faire

Les projets des individus et des groupes peuvent recevoir le soutien de l'ensemble du groupe.

S'articuler avec l'extérieur

Le groupe est attentif à la qualité de l'urbanisation et de l'architecture vis-à-vis du voisinage proche.

Dans la mesure de ses possibilités le groupe accueille des initiatives venant de l'extérieur - culturelles, artistiques, sociales, etc.; ceci d'autant plus que ces initiatives sont sous-tendues par les valeurs de la présente charte.

Les habitants participent dans la mesure de leurs moyens au développement local en considérant en particulier les offres de produits et de services de l'environnement proche.

Dynamique de la charte

La présente charte est :

- l'ensemble des lignes directrices pour la rédaction des statuts des différentes structures juridiques et du règlement intérieur.
- la base intangible des pratiques sociales.
- susceptible de connaître des aménagements nécessaires en fonction de l'évolution des êtres, des lieux, etc..

Un engagement solennel

Chaque membre du groupe s'engage à guider ses actions selon l'éthique décrite dans la présente charte.